Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 52 (2005)

Heft: 6

Artikel: Une organisation comme une autre?

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370265

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Comité en pleine séance: de g. à dr.: J.-D. Curchod, chef de l'ORPC, Sylvie Berdoz, secrétaire, Alfred Yersin, vice-président, Robert Dubuis, président et Martine Henchoz, membre.

L'ORPC DU PAYS-D'ENHAUT

Une organisation comme une autre?

C'est effectivement une organisation comme une autre dans le canton de Vaud. Pas plus, mais pas moins importante que celles situées dans l'arc lémanique. Sa particularité est celle de regrouper trois communes (Rossinières, Château-d'Œx, Rougemont), dont l'économie dépend surtout du tourisme, d'un tissu de PME et artisans, ainsi que d'une agriculture de montagne dont la partie émergente est l'Etivaz et son fameux fromage. Cette vocation a aussi des implications dans son organisation et dans son système de fonctionnement.

RENÉ MATHEY

Ce jour-là, une bonne partie de la vallée a subi les assauts de la Grande-Eau qui n'avait jamais si bien porté son nom. Après des travaux de première intervention dont l'armée a été une des chevilles ouvrières et, de plus, largement médiatisée. Précisons, pour éviter toute polémique ou équivoque, que les hommes de cette école de recrues ont fourni un excellent travail, dans un temps record. Il n'empêche que l'ensemble des partenaires de la protection de la population ont également collaboré aux diverses opérations en fournissant, eux aussi, un travail de qualité.

Quelques mois plus tard, c'est en toute simplicité que l'ORPC du Pays-d'Enhaut et son Comité a invité le journal *action* à prendre connaissance des difficultés que rencontre une ORPC de montagne et à visiter les différents chantiers de remise en état et de prévention, ainsi qu'à participer à une séance de son Comité directeur.

Parmi les principales difficultés, on remarque d'emblée (mais ceci n'est pas forcément propre à ce type d'ORPC) qu'il faut soigneusement choisir les dates des cours et autres exercices. En effet, tous les intervenants sont souvent confrontés à des impératifs écono-

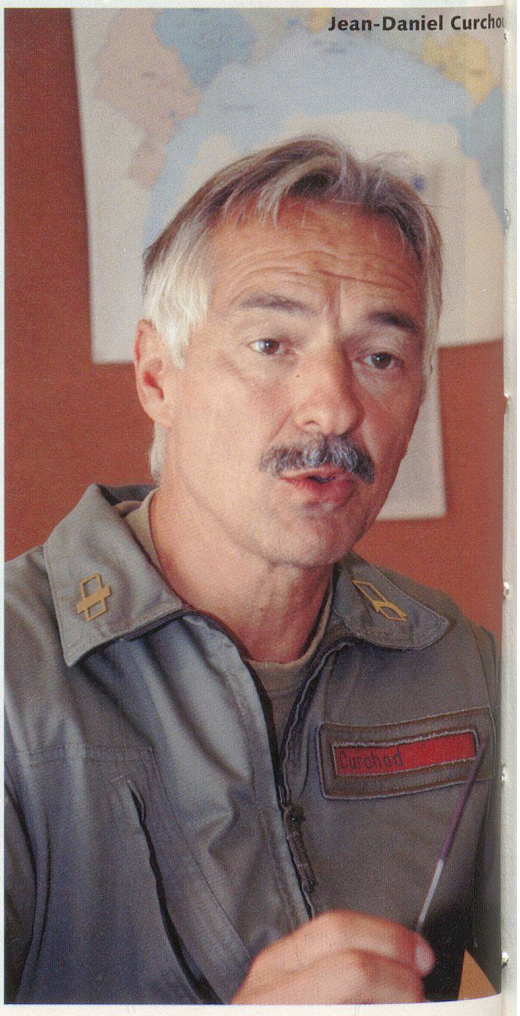

Jean-Daniel Curchod

miques, que ce soit dans la gestion de leur domaine agricole, ou alors parce qu'ils sont ouvriers ou patrons de PME. A titre d'exemple, il n'est pas rare de rencontrer un ou des volontaires provenant d'autres régions. Par exemple, cette semaine-là, le cuisinier était lausannois.

Et puis, on note cette forme d'harmonie qui règne entre les autorités des communes, les impératifs liés aux objectifs d'un cours et le soin particulier que chacun met à réaliser le meilleur au moindre coût, sans ménager sa peine, ni son temps d'ailleurs. Ce qui est plutôt rassurant lorsqu'il s'agit d'apprivoiser une véritable catastrophe.

L'autre contrainte est bien sûr liée à la topographie des lieux. S'il est vrai qu'il s'agit d'une vallée, celle-ci est très étendue géographiquement parlant. De plus, de chaque côté de la route cantonale, les pentes boisées ou verdoyantes deviennent vite pentues. Les affluents de la Grande-Eau, si petits qu'ils soient, ne manquent pas et peuvent aussi poser des problèmes difficiles à résoudre dans ce que l'on pourrait appeler pudiquement la problématique météorologique actuelle. Raisons pour lesquelles les cours et exercices mettent l'accent sur la prévention et les prescriptions de sécurité.

Pendant cette semaine de cours, une bonne trentaine d'astreints se sont disséminés dans le terrain, qui pour sécuriser des chemins pédestres mis à mal par les caprices du temps, d'autres pour assurer un débit plus régulier d'affluents, d'autres enfin pour mettre à jour la carte des dangers propres à la région.

Nous ne parlerons pas, ici, des délibérations du Comité de direction de l'ORPC. Si ce n'est pour rendre témoignage de l'engagement des membres qui consacrent un nombre important d'heures à la sécurité de leur population. Bien sûr, la faiblesse des effectifs fait souvent la une. Notamment lorsqu'il s'agit de convoquer des cours et exercices. Autre «angoisse», liée aux effectifs, est celle de ne pas pouvoir faire face.

Quant au budget de fonctionnement pour 2006, il avoisine les 150000 francs pour les 4500 habitants des trois communes. Deux remarques pourtant: la première pour souligner que les circuits bureaucratiques et les réponses à de multiples rapports génèrent une dépense d'énergie proprement faramineuse; l'autre pour rendre hommage à Jean-Daniel Curchod qui a cédé sa place à M. Schopfer au 1er décembre 2005. Jean-Daniel est un personnage qui allie la compétence à l'humilité. Il compte trente ans au service de la PCi. Parler de retraite, c'est beaucoup s'avancer. En effet, Jean-Daniel Curchod poursuivra des tâches importantes, toujours au service de la collectivité, en assumant celle de juge pénal et civil de l'arrondissement de l'Est vaudois, ainsi que celle de juge assesseur à la justice de paix des districts d'Aigle et du Pays-d'Enhaut. □

Rossinières, un des joyaux du Pays-d'Enhaut.

Une équipe nettoie les abords d'un ru alimentant la Grande-Eau.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES